

L'Évaluation socio-économique de l'économie bleue à Djibouti

Note conceptuelle de webinaire national | 18 mai 2021



United Nations
Economic Commission for Africa



Remerciements

L'évaluation préparée par Zahra Omar Ahmed (consultant) sous la supervision de Mama Keita, Directrice du Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Est (BSR-AE) de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA). L'évaluation sera présentée aux représentants des pays pour discussion et évaluation en mai 2021.

Les parties prenantes de Djibouti sont vivement remerciés pour leur implication lors de la phase de collecte et d'analyse d'informations.

Image de couverture : [Aerial View to the Blue Salty Lake, Djibouti. Dave Primov/Shutterstock.com](#)

I. Contexte

L'économie bleue peut ainsi être défini comme, d'une part, un ensemble d'activités humaines qui produisent et distribuent des biens et services issues des surfaces aquatiques (océans, mers, rivières, lacs, eaux souterraines, etc.) et des écosystèmes et d'autre part, comme un ensemble d'activités humaines qui améliore l'état de santé des écosystèmes aquatiques en prenant des mesures de protection et de restauration. En définitive, l'économie bleue s'articule autour de la valorisation à la fois des secteurs économiques et des composantes écologiques afférentes à l'environnement aquatique dans le but de contribuer au développement économique et au bien-être social.

Le concept d'économie bleue reconnaît que les surfaces aquatiques et les ressources et les écosystèmes associés sont à la base d'une économie aquatique prospère dans les États insulaires, côtiers et même enclavés.

L'économie bleue est une composante de la stratégie maritime intégrée pour l'Afrique 2050 (AIM) et de l'agenda 2063 de l'Union africaine, qui décrit l'économie bleue comme la « nouvelle frontière de la renaissance africaine ». Cependant, le potentiel socio-économique et écologique des surfaces aquatiques n'est pas suffisamment évalué et connu en Afrique.

Cela entrave une compréhension adéquate des ressources en jeu et la formulation de politiques efficaces en vue de leur utilisation et de leur gestion durable. Par conséquent, il est stratégiquement important de renforcer les connaissances et les capacités des principales parties prenantes sur cette question qui pourront à leur tour promouvoir l'élaboration de politiques éclairées pour une exploitation efficace de l'économie bleue africaine.

En 2016, le Bureau sous-régional de la CEA pour l'Afrique de l'Est (SRO-EA) a lancé le Blue Economy Policy Handbook for Africa, un outil essentiel pour l'élaboration de cadres politiques stratégiques pour l'utilisation et la gestion durables des ressources aquatiques. Le cadre proposé dans ce manuel adopte une approche multisectorielle, dans laquelle les secteurs de l'économie bleue sont liés par leurs dimensions économiques, sociales et environnementales et des synergies renforcées. La méthodologie du manuel a été mise à profit dans des travaux récents ayant aboutis à l'élaboration des stratégies d'économie bleue par les Etats membres à l'instar des Comores, du Madagascar ou des Seychelles et au niveau régional, par la Commission de l'océan Indien (COI), l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et l'Union africaine (UA).

Plus récemment, le bureau sous-régional Afrique de l'Est de la CEA a entrepris des travaux visant à mieux mesurer et évaluer l'économie bleue dans la région. C'est ainsi qu'en 2020, le Bureau a dirigé des travaux qui ont abouti à la création d'une boîte à outils d'évaluation de l'économie bleue, intitulé BEVTK (Blue Economy Valuation Toolkit). Cette boîte à outils permet de mesurer le potentiel d'économie bleue d'un pays sur la dimension économique, écologique et sociale. Dans sa phase pilote, La BEVTK a été testé dans trois pays pilotes de la sous-région présentant des

situations géographiques différentes : État insulaire (Seychelles), État côtier (Djibouti) et État sans littoral (Rwanda).

A l'issue de cette première phase pilote, la boîte à outils et les premiers résultats de l'évaluation dans ces trois pays ont été présentés à un groupe composé de plus de 75 personnes, dont des responsables gouvernementaux, des universitaires et des experts lors d'une réunion virtuelle de Groupe d'Expert ad-hoc sur l'Economie Bleue (AEGM) en novembre 2020.

Pour aller plus loin dans ses travaux, l'UNECA SRO-EA a souhaité développer une version améliorée de la BEVTK et de produire des évaluations socio-économiques approfondies du potentiel de l'économie bleue dans les trois pays pilotes en se basant sur la boîte à outils.

Ces travaux comprendront également des ateliers virtuels ciblés avec les experts techniques des gouvernements respectifs, pour démontrer l'utilisation de la boîte à outils et promouvoir davantage son utilisation dans la planification des politiques. Ces ateliers permettront également aux parties prenantes nationales d'exprimer leurs avis et commentaires sur les résultats préliminaires des évaluations respectives.

II. Profil Economie bleue de Djibouti

Avec une superficie totale de 23000 km² et une population de moins d'un million d'habitants, Djibouti est le plus petit Etat de la Corne de l'Afrique. Le pays ne dispose que de très peu de ressources naturelles et son potentiel économique repose essentiellement sur sa position géographique et plus précisément sur son ouverture sur la Mer Rouge, par le détroit de Bab el Mandeb, qui le place sur l'une des routes maritimes la plus importante du commerce mondial.

Le pays possède des côtes maritimes d'une longueur de 372 km côtes et une superficie totale des eaux sous sa juridiction de 7,190 km². Djibouti est la principale porte d'entrée des pays enclavés de la sous-région, notamment l'Ethiopie et ses 100 millions d'habitants.

Les Autorités du pays ont fait le choix de tirer avantage de cette position et ont investi massivement dans les infrastructures portuaires, logistiques (zones franches et zones économiques spéciales) et de transports pour positionner Djibouti comme le hub commercial et logistique de la sous-région.

Ces investissements sont alignés avec la stratégie de développement à long terme du pays, « Djibouti Vision 2035 », qui préconise la diversification économique par le développement, notamment, des secteurs en relation avec l'exploitation des ressources marines du pays tel que la pêche et de l'aquaculture, la télécommunication via les câbles sous-marins ou l'énergie.

En effet, l'analyse de la structure de l'économie et de la production de la richesse nationale révèle l'importance de l'économie bleue. Suite à une évaluation préliminaire faite en 2020 par la CEA, l'EB contribue à au moins à 18% du PIB et à 22% de l'emploi total. A noter que cette contribution

se rapporte à trois secteurs uniquement pour lesquels les données étaient disponibles sur les huit secteurs identifiés à ce jour comme relevant de l'économie bleue. Ainsi, la contribution de l'EB au PIB et à l'emploi est forcément plus importante et le serait davantage avec une meilleure intégration des secteurs qui la composent autour d'une vision unifiée d'économie bleue. Cela passera par l'adoption d'une stratégie nationale d'économie bleue, en cohérence avec les stratégies régionales dans ce domaine, et parfaitement intégrée aux stratégies et plans de développement au niveau national.

III. Objectifs du Webinaire national

Dans un contexte de crise sanitaire mondiale ayant conduit à une réelle crise économique et sociale, les Etats membres sont à la recherche de solutions innovantes pour la reprise de la croissance économique, une croissance plus inclusive et durable.

L'économie bleue, compte tenu du potentiel du pays, peut être une base pour cette croissance inclusive et durable.

Pour favoriser une prise de décision éclairée en faveur des politiques pro-économie bleue, une connaissance précise des écosystèmes et des ressources associées des océans et des autres surfaces aquatiques et de la contribution socio-économiques de l'EB est nécessaire. C'est ainsi que la CEA, en tant que groupe de réflexion pionnier sur l'économie bleue en Afrique, a décidé d'entreprendre dans trois États membres pilotes, dont Djibouti, une évaluation approfondie du potentiel de l'économie bleue et de sa contribution socio-économique et écologique à travers l'utilisation de l'outil d'évaluation de l'EB (BEVTK) de la CEA.

L'objectif principal du webinaire est de discuter du profil et du potentiel d'Économie bleue de Djibouti, de découvrir ou mieux connaître l'outil d'évaluation, la BEVTK, développé par la CEA en 2020 et de présenter les principaux résultats de l'évaluation. Pour rappel, cette évaluation vise à définir la contribution de l'EB à la croissance économique et au bien-être, à travers ses trois dimensions, économique, écologique et sociale.

Ainsi, au cours du webinaire, les participants auront l'occasion d'échanger davantage :

- Sur la portée et la contribution de l'EB à Djibouti et sur son importance stratégique,
- Sur la boîte à outils d'évaluation de l'EB en vue de contribuer à son renforcement et son appropriation par le pays et,
- Sur les perspectives de l'EB en tant que composante des stratégies nationales de développement.

Plus précisément, le webinaire national explorera les éléments suivants :

- i. Si l'évaluation socio-économique et écologique de l'EB améliorera la connaissance et la prise de conscience des ressources et du potentiel de l'économie bleue de Djibouti ;

- ii. Si l'évaluation de l'EB en utilisant la boîte à outil (BEVTK) facilitera la prise de décision en fournissant des données et des informations sur la contribution de l'économie bleue à l'économie nationale, au développement durable et au bien-être social (en tenant également compte des externalités d'impact liées au changement climatique et la pandémie de la Covid-19) ;
- iii. Si le pays serait prêt à utiliser la boîte à outils pour une évaluation socio-économique régulière et approfondie de la contribution à l'économie bleue à sa croissance économique ; et
- iv. Si les principaux résultats de l'évaluation permettaient de plaider en faveur de politiques et de stratégies plus inclusives et durables qui contribueraient à une rapide reprise de la croissance après la Covid-19.

IV. Le format de l'atelier virtuel

Le Webinaire national aura lieu le 19 Avril 2021 selon le programme suivant :

Mot de bienvenue et bref aperçu – La CEA et l'Economie Bleue

Mama Keita, Directeur du Bureau sous-régional (SRO-EA) de l'UNECA

Aperçu des séries des consultations

Zahra O. Ahmed, National Consultant

Aperçu de l'outil BEVTK

Philippe Lallemand, Consultant

Présentation de l'évaluation socio-économique du potentiel économie bleue de Djibouti

Zahra O. Ahmed, National Consultant

Questions et réponses

L'événement et les discussions seront modérés par Zahra O. Ahmed, national Consultant.

V. Résultats attendus

Meilleure compréhension de l'importance de valoriser le potentiel bleu du pays et la nécessité d'élaborer et de mettre en œuvre de politiques d'économie bleue, notamment dans le cadre du processus de reprise post-Covid-19.

Recommandations pour le renforcement de la boîte à outils d'évaluation de l'économie bleue pour une utilisation et une application efficace et efficiente.

Recommandations pour renforcer le plaidoyer pour l'économie bleue notamment auprès des jeunes et leur implication dans l'économie bleue.

VI. Participants

Cet atelier virtuel réunira des représentants de la CEA et les principales parties prenantes du pays, dont les départements techniques tels que la Direction de l'Economie et la Direction de l'Environnement, les représentants du monde universitaire, du secteur privé, et des Institutions internationales impliquées dans l'économie bleue.